

FICHE DE DIALOGUE POUR L'ADMISSION EN 6ème

A remplir par l'école et à remettre aux parents ou au représentant légal le **15 mars 2017**

<p>Nom de l'élève :</p> <p>Prénom(s) :</p> <p>né(e) le :</p> <p>scolarisé(e) dans le cycle :</p> <p>en classe de CM2 ou (à préciser) :</p> <p>école ou collège de rattachement :</p> <p><input type="checkbox"/> demi pensionnaire <input type="checkbox"/> boursier</p> <p>choix de la langue vivante : <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> espagnol <input type="checkbox"/> allemand</p>	<p>Parents ou représentant légal de l'élève :</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom(s) :</p> <p>adresse :</p> <p>téléphone :</p> <p>mail :</p>
--	---

DECISION DU CONSEIL DES MAITRES (à donner impérativement aux familles le 15 mars 2017)

IMPORTANT : En amont de la décision du conseil des maîtres, les propositions ont été faites à l'élève et à ses parents.

le conseil des maîtres décide pour l'enfant, dont l'identité est mentionnée ci-dessus :

admission en classe de 6ème :(préciser s'il s'agit d'un saut de classe)

maintien dans la classe actuelle.

Fait àle
(cachet et signature du directeur d'école)

Notifié le :aux parents ou au
représentant légal

REPONSE DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL

J'accepte la décision Je refuse la décision

A Le

(signature des parents ou du représentant légal)

RECOURS DE LA FAMILLE A REMETTRE A L'ECOLE AU PLUS TARD LE 31 mars 2017

Je refuse la décision et je demande son réexamen par la commission départementale d'appel (joindre un courrier précisant les raisons).

Je souhaite être entendu(e) par cette commission départementale d'appel qui siégera le **10 mai 2017**.

OUI NON

Date et signature du représentant légal

Cachet du Directeur d'école : Date et signature

En cas de recours : l'avis de l'inspecteur de circonscription sera transmis avec l'ensemble des éléments du dossier pédagogique au Rectorat (DIVISAC) pour le **27 avril 2017 dernier délai**.

.....
.....
.....
Date et signature de l'IEN

DECISION DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPEL

recours demandé*

- oui
- non

décision après recours

- admission en 6ème
- maintien en CM2

* mettre une croix dans la case correspondante

Motif du maintien en CM2 :

.....
.....
.....

ABYMES, le
Le Recteur d'Académie

Camille GALAP